

gement notable. Les enfants de talent n'y brillent pas en grand nombre.

16. *Ste. Catherine*.—Quatre écoles y sont en opération avec le système de contributions volontaires. Malgré certaines difficultés qu'éprouvent les commissaires à retirer les deniers, les écoles vont assez bien. M. McDonald, au No. 4, a rendu ses élèves très-capables, surtout dans le calcul. Mlle. Kenny, au No. 3, sait admirablement discipliner ses élèves, et leur enseigne habilement le français et l'anglais.

17. *St. Raymond*.—Cette municipalité comprend trois écoles, dont trois françaises et trois anglaises protestantes, mais toutes sous le contrôle des mêmes commissaires, dont un est protestant et s'occupe particulièrement des écoles anglaises. Les unes et les autres de ces écoles sont passables.

18. *St. Basile*.—Les quatre écoles de cette municipalité sont aussi passables sans être des plus florissantes. Elles sont fréquentées par 186 enfants.

19. *Cap-Santé*.—Cette municipalité scolaire compte cinq arrondissements d'école sous contrôle, et une école de garçons, sous la régie de syndics, indépendante des commissaires. Il y a, en outre, trois écoles dissidentes, dont l'une, dirigée par M. Miller, fait beaucoup de progrès dans la tenue des livres, la géométrie, le mesure, la trigonométrie, l'algèbre, le dessin linéaire, la composition, la musique, etc. C'est une bonne école modèle.

20. *Deschambault* n'a plus que cinq arrondissements d'école, depuis l'érection de St. Alban en municipalité scolaire ; mais compte environ 280 enfants dans ses écoles, qui sont, comme par le passé, bien dirigées et donnent partout de la satisfaction. M. le curé Bélanger a, par le zèle le plus louable, réussi à faire ériger un joli couvent près de l'église ; aussi espère-t-il y recevoir sous peu des religieuses qui donneront l'instruction à plus de 50 petites filles.

21. *St. Alban*, nouvelle municipalité scolaire et pauvre encore, a cependant quatre arrondissements d'école en parfaite opération, et les commissaires comme les contribuables témoignent beaucoup de zèle en faveur de leurs écoles, où plus de 180 enfants pourront recevoir une bonne éducation.

22. *St. Casimir*.—Cette municipalité n'a que deux arrondissements, dont les deux écoles instruisent plus de 160 enfants. Celle du centre, dirigée par M. Laquerre, a 57 garçons et 53 filles ; elle pourrait être divisée de manière à donner une institutrice aux filles. J'ai essayé de faire agréer ce projet aux commissaires, mais ils prétendent qu'ils auraient beaucoup de difficultés à percevoir les deniers nécessaires au soutien de ces écoles.

23. *Grondines*.—Sur cinq arrondissements, il n'y a que quatre écoles en opération. Dans l'arrondissement No. 3, ayant trouvé que le local, loué pour tenir l'école, ne convenait nullement, vu que les enfants étaient trop à l'étroit et exposés à de continues distractions par le bruit inévitable des petits enfants d'un ménage contigu, j'ai insisté, à plusieurs reprises, auprès des commissaires et des contribuables de la localité, qui sont très-aisés, pour les engager à bâtir une maison d'école, mais toujours sans succès. Ces quatre écoles peuvent réunir au moins 230 élèves. Les institutrices et institutrices mettent beaucoup de zèle à s'acquitter de leurs fonctions.

24. *Ecureuils*.—L'institutrice, Mlle. Vallières, dirige la seule école de cette petite municipalité avec beaucoup de talent et de succès. Tous les enfants, au nombre de 110, aiment leur école et s'empressent d'y accourir. Toutes les branches prescrites pour une école de ce genre y sont enseignées, ainsi que l'anglais.

25. *Pointe-aux-Trembles*.—Cette municipalité comprend cinq arrondissements, et en comprendra bientôt six ; car, dans une concession du haut de la paroisse, les contribuables ont dû commencer à bâtir une maison d'école, pour y admettre des enfants au commencement de juillet. Au centre, près de l'église, il y a une école modèle, tenue par M. Lefebvre, jeune instituteur très-capable, qui instruit avec succès plus de 50 petits garçons. Cette école, établie depuis un an, a été reconnue par vous, M. le surintendant. Les commissaires, cependant, par une mesquinerie mal entendue, paraissent ne plus vouloir de cette école, et se seraient même refusés à engager de nouveau l'institutrice contre lequel ils avouent n'avoir aucun sujet de plainte. Le couvent des Sœurs de la congrégation N. D., maintenant sous contrôle, possède 23 pensionnaires et 50 externes. Les petites filles y reçoivent une excellente éducation, et l'on y enseigne même des matières qui sont du ressort d'une école modèle, outre divers ouvrages en broderie, en couture, etc.

26. *St. Augustin*.—Au-dessus de 200 enfants sont admis aux quatre écoles de cette municipalité. Il y a une école modèle, tenue

avec avantage par Mlle. Tapin, élève de l'école normale Laval. Les autres écoles, généralement, sont bien dirigées, et je mentionnerai notamment celle du No. 4, tenue par Mlle. Watters, venant aussi de l'école normale Laval. L'anglais est enseigné dans ces deux écoles.

27. *L'Ancienne-Lorette* a 6 arrondissements d'école, où s'instruisent plus de 300 enfants. Les écoles devraient être mieux surveillées par les commissaires. Cependant, les écoles No. 4 et No. 5, tenues par M. Hamel et Mlle. Roberge, font faire des progrès sensibles à leurs élèves.

28. *Cap-Rouge*.—Il n'y a qu'une école tenue par Mlle. Laroche, munie d'un brevet d'école modèle. Elle a environ 70 élèves, dont 18 apprennent l'anglais. Cette demoiselle a beaucoup à faire ; car, avant elle, les élèves avaient été bien négligés.

29. *St. Foye*.—Dans cette municipalité scolaire, la seule école en opération est tenue par M. Létourneau, ayant un brevet d'école modèle et venant de l'école normale Laval. Cette école est fréquentée par plus de 60 enfants, dont quelques-uns étudient la tenue des livres, la composition et le style épistolaire. 30 élèves apprennent aussi l'anglais.

30. *St. Ambroise*.—Les sept écoles sous contrôle comprennent 360 enfants. Toutes ces écoles, sous la direction zélée de M. le curé, réussissent généralement ; la grammaire française s'apprend très-bien, surtout à l'école du centre, où les élèves sont très-exercés à l'analyse, la composition et le style épistolaire.

31. *Charlesbourg* a cinq écoles en opération sous contrôle, qui réunissent environ 250 élèves, et une école indépendante anglaise, tenue par Mlle. Boyne. L'école modèle de Melle. Paradis est excellente. Mais j'ai appris avec peine, depuis ma dernière visite, que les commissaires d'école avaient congédié l'institutrice pour en engager une autre.

32. *St. Dunstan*.—Des deux écoles de cette municipalité, l'une est protestante et a 44 enfants, dont quelques-uns seulement font des progrès ; l'autre est catholique, et en instruit 32. Ces deux écoles manquent de beaucoup d'articles indispensables.

33. *Stoneham* n'a qu'une seule école. Les enfants étant loin d'être régulièrement assidus, et l'institutrice assez indifférent, je n'y trouve pas de progrès.

34. *St. Colomban de Sillery*.—Il y a trois arrondissements et trois maisons d'école. Dans chaque maison, l'on tient deux écoles, l'une anglaise et l'autre française. Les commissaires ont fait et vont faire encore de grandes améliorations à ces maisons. Ces écoles sont fréquentées par 280 enfants. L'institutrice y enseigne l'usage des globes, un peu de géométrie, de dessin linéaire et la tenue des livres.

35. *St. Roch, Banlieue*.—Les Sœurs de la Congrégation y tiennent quatre classes, dont l'une, sous contrôle, offre des petites filles assez capables. Le nombre total des élèves qui reçoivent l'instruction est de 310 à 320. Une autre école de 60 enfants environ est tenue dans le village dit Ste. Angèle. Sans les absences fréquentes de l'école, on pourrait y remarquer plus de progrès. Les Pères Oblats sont construire, près de l'église St. Sauveur, une superbe maison d'école, dans l'intention d'y mettre des instituteurs de quelque ordre religieux. Depuis le commencement de ce mois, une troisième école a été établie au-delà du pont Dorchester, dans le village St. Charles, et réunit déjà une centaine d'enfants. Depuis longtemps, la nécessité de cette école se faisait sentir, et je suis heureux d'avoir réussi, cette année, à engager les commissaires, dont j'ai le plaisir de constater le zèle actif et la bonne volonté, à faire cette érection pour l'avantage des contribuables et des enfants de la localité. Que d'obstacles, cependant, n'ont-ils pas eu à surmonter, de préjugés à dissiper pour parvenir à ce but, ayant succédé à des commissaires qui avaient refusé de cotiser cette partie de la municipalité, et conseillé aux gens de s'opposer à l'établissement de cette école !

36. *Cité de Québec*.—Trois écoles sous contrôle y sont tenues par des laïques ; M. Dion, au faubourg St. Roch ; M. Dugal, au faubourg St. Jean, et Mlle Farley, à la Basse-Ville. Ces trois écoles donnent l'instruction à 150 enfants, et font beaucoup de bien dans leurs localités respectives.

Les Frères de la doctrine chrétienne tiennent sous contrôle, à St. Roch, aux Glacis et au Cap-Blanc, un grand nombre de classes dont les élèves sont au nombre de 1,100, sans compter leurs six classes indépendantes, fréquentées par plus de 600 enfants. L'instruction donnée par ces bons Frères est très-soignée. C'est chez eux qu'on peut observer les meilleurs échantillons de dessin linéaire.

Les Sœurs du Bon-Pasteur forment des élèves très-capables dans